

Nord vaudois-Broye

Trop vieux, l'Hôpital de la Broye va se moderniser

Payerne
Afin de mettre à niveau un hôpital construit il y a plus de 40 ans, le HIB prévoit un nouveau bâtiment pour 2021

Sébastien Galliker Textes

«Je suis né en 1973, soit l'année de fin de la construction du bâtiment principal de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) à Payerne. Depuis quelque temps, j'ai besoin de porter des lunettes. Comme moi, le HIB a besoin d'entretien.» Vice-président du Conseil d'établissement du HIB et préfet de la Broye fribourgeoise, Nicolas Kilchoer a usé de la métaphore vendredi, lors d'une conférence de presse sur la stratégie de l'établissement médical et ses intentions d'agrandissement.

Selon un planning optimiste, le centre de soins espère pouvoir inaugurer un nouveau «bâtiment des lits» à l'horizon 2021, à l'arrière du corps central de l'hôpital actuel. D'ici à la fin de l'année, le HIB sera d'ailleurs propriétaire de tous les terrains sur lequel l'établissement est implanté. Devisé à 47 millions de francs, auxquels il faudra ajouter près de 10 millions pour les équipements et le mobilier, le projet a été présenté en début d'année aux Conseils d'État vaudois et fribourgeois, qui ont donné leur aval dans le courant de l'été. Les capacités d'investissement actuelles du HIB avoisinant les 16 millions de francs, les deux cantons devront encore cautionner le futur emprunt.

Dans le but de commencer



Directeur du HIB, Laurent Exquis a présenté les visions d'agrandissement du site de Payerne. JEAN-PAUL GUINNARD

Le pôle de santé d'Avenches est lancé

Alors que le HIB progresse dans la mise à niveau de ses installations médicales payernoises et qu'un projet de Maison de la santé a été présenté mardi à Moudon, le pôle de santé avenchois a obtenu son permis de construire jeudi 9 novembre. Associés dans un cabinet de médecins de famille en ville, les Dr David Gallay et Christian Apothélos sont les promoteurs de ce nouveau site de 1200 m² de plancher, qui va s'implanter dans le quartier du Pré-Vert, à côté de la Migros.

Le projet prévoit l'installation de cinq médecins de famille à plein temps, avec la possibilité de former un assistant au deuxième étage. Physio Avenches, un cabinet de physiothérapie de huit

salles, occupera le premier étage, tandis que des tractations sont avancées pour qu'une pharmacie s'installe au rez-de-chaussée. Diverses surfaces sont encore disponibles pour des professions médicales et paramédicales. Quant au HIB, désireux de renforcer sa présence dans le bassin broyard, il pourrait travailler de concert avec ce nouvel acteur.

Reste à savoir quand le pôle de santé ouvrira ses portes. «Notre objectif est de pouvoir accueillir notre clientèle courant 2019, mais le chantier de construction ne pourra démarrer que lorsque les fouilles archéologiques seront terminées», précise le Dr Gallay.

la construction en 2020, soit au déménagement prévu de l'EMS Les Cerisiers, bâti sur le lieu imaginé pour l'extension du HIB, un concours d'architecture pourrait être lancé dès l'année prochaine. «Ce nouveau bâtiment nous permettrait de moderniser notre établissement, avec des chambres plus modernes à un ou deux lits, contre quatre à cinq actuellement, puis de transférer tous les biens du bâtiment historique pour rénovation et transformation dès 2022, étage par étage», détaille Laurent Exquis, directeur du site. À terme, 115 à 120 lits pourraient être disponibles à Payerne contre 105 actuellement. Ils permettraient de faire face à la forte croissance démographique broyarde et au vieillissement de la population.

Un pôle de compétence

Souhaitant être l'hôpital de confiance et de référence des Broyards, le HIB a également présenté une stratégie future en huit axes principaux. «Nous voulons rester un pôle de compétence reconnu en matière de soins aigus et de réadaptation», ont martelé le directeur et le vice-président. Outre les travaux visant à augmenter le confort des patients, l'hôpital souhaite aussi renforcer son attractivité pour ses collaborateurs. Ainsi, la CCT-San, qui améliore les conditions de travail, est entrée en vigueur en octobre. Dans le même temps, il s'agit d'optimiser les ressources et la capacité d'investissement. Tout un programme.

HIB au Comptoir broyard

Dans le cadre de la prochaine foire régionale, l'hôpital régional proposera des dépistages du diabète et mettra en avant son centre du métabolisme, du 17 au 26 novembre. À découvrir.

La Côte

Tartegnin est prêt pour son Mondial de la fondue

Compétition
Pour la 2^e édition, le service de restauration, la sécurité et l'accès au village ont été améliorés. Coup d'envoi le samedi 18 novembre

Le compte à rebours a commencé à Tartegnin. Dans le village au-dessus de Rolle, l'heure est aux derniers préparatifs avant le coup d'envoi de la 2^e édition du Mondial de la fondue, samedi 18 novembre. «Il y a une énorme attente et des ondes positives autour de l'événement», se réjouit Stéphane Jayet, vice-syndic du village et responsable du mondial, organisé par le groupement des villageois de Tartegnin.

Pour cette édition, les organisateurs attendent environ 5000 personnes. «Le gros défi consiste à gérer l'afflux des visiteurs», note Stéphane Jayet. En 2015, le comité avait été dépassé par le succès de la manifestation. Le service de restauration n'avait pas pu suivre la cadence. Pour éviter ce désagrément, les organisateurs ont mis les bouchées doubles. Cinq fromagers, dont le champion du monde 2015, et le restaurant Le Serpolet ont été engagés pour assurer le service de restauration. Une nouvelle cantine est également prévue à l'entrée du village: 1600 places assises couvertes et chauffées sont prévues, soit plus du double qu'il y a deux ans.

Des nouvelles mesures ont aussi été prises en ce qui concerne la circulation et la sécurité. «Nous avons travaillé avec la gendarmerie et la Protection civile pour développer un concept permettant de résoudre les difficultés éventuelles», explique Stéphane Jayet. Plus de 1000 places de parc seront amé-

«Il y a une énorme attente et des ondes positives autour de l'événement»

Stéphane Jayet
Responsable du Mondial de la fondue

nagées. Cinq navettes gratuites transporteront les visiteurs depuis la gare de Rolle. À noter aussi que les quelque 370 bénévoles engagés ont tous suivi une formation antifeu.

Côté compétition, 120 concurrents tenteront de confecturer la meilleure fondue au fromage. «Il y aura environ un tiers de professionnels et deux tiers d'amateurs», précise Stéphane Jayet. Une dizaine de Français, dont l'un venu tout droit de Marseille, mais aussi des Belges participeront à l'aventure. Signe d'un engouement croissant, Présence Suisse, qui vend les atouts du pays à l'étranger, sera présent. «Ils veulent tourner un clip vidéo et l'intégrer dans leur activité de promotion», se réjouit Stéphane Jayet.

Le principe du concours reste identique. Tout débutera dans neuf caves du village, où auront lieu les présélections. Les gagnants participeront ensuite à la grande finale, animée par l'humoriste Jean-Charles Simon. Les champions du monde de chaque catégorie seront désignés par un jury de professionnels conduit par le chef étoilé Philippe Chevrier. Des concerts et des activités traditionnelles rythmeront les festivités tout au long de la journée. **M.B.**

La formation musicale garde ses frontières cantonales

Broye
Aucun accord n'a été trouvé pour harmoniser le financement des études musicales entre Vaud et Fribourg

Essayé, pas pu! Tel est le bilan du groupe de travail lancé en 2015 par l'Association des communes de la Broye fribourgeoise (Asco-broye) concernant le financement des études musicales. «La

Broye intercantonale a déjà produit de magnifiques réalisations entre deux cantons dont les fonctionnements sont différents, mais pour les écoles de musique les systèmes de financement sont trop différents pour parvenir à un compromis. Chaque commune fribourgeoise reste libre de soutenir ses élèves musiciens suivant des cours sur Vaud», a annoncé le préfet Nicolas Kilchoer, jeudi, devant les délégués de l'Asco-

broye, lors des assises annuelles de la Coreb, à Saint-Aubin (FR).

Alors que sur Fribourg chaque commune paie en fonction du nombre de musiciens qui y sont domiciliés, le système de financement a changé courant 2012 sur Vaud avec l'entrée en vigueur de la loi sur les écoles de musique. Chaque commune paie un montant fixe en fonction du nombre d'habitants et la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) répartit cet ar-

gent entre les divers organismes. Pour les élèves provenant d'autres cantons, la subvention est réduite de moitié. Ce qui touche particulièrement le Conservatoire de la Broye et l'École de musique multisites, deux organismes actifs sur les deux cantons. Faute de solution satisfaisante, les communes fribourgeoises sont invitées à soutenir financièrement leurs élèves musiciens suivant des cours dans l'autre canton. **S.G.**

Yverdon-les-Bains
À la recherche des menhirs

Pour mettre en lumière le patrimoine archéologique du Nord vaudois, le Musée d'Yverdon organise, avec l'association Extra Muros, une série de visites commentées des sites connus et moins connus de la région. Ce samedi par exemple, les curieux sont invités à partir «débusquer» le menhir à Clendy, puis les divers vestiges de l'Yverdon helvète et ceux du *castrum* romain. La promenade est guidée par des spécialistes et des tablettes pour la réalité augmentée. Sur inscription auprès du Musée. De 14 h à 16 h 30. **F.R.A.**

Yvonand
Un nouveau braquage à la poste

«Et c'est reparti, braquage à la poste.» Sur la page Facebook «T'es d'Yvonand si...», les internautes sont à peine surpris du brigandage commis jeudi vers 18 h à la poste. Ce serait le quatrième braquage qui y est commis. Peu avant la fermeture, un client d'une quarantaine d'années aurait mis en fuite un braqueur en criant et en le poursuivant, rapporte 20 minutes. Dans sa fuite, l'individu aurait lâché une arme factice et la caisse dérobée. Selon la police cantonale, personne n'a été blessé. **A.H.**

PUBLICITÉ

24 heures Partenaire média

L'ÉVÉNEMENT CHEZ BARNABÉ!
La Cage aux Folles
LA CÉLÈBRE COMÉDIE MUSICALE EN CRÉATION!
17.11.2017 - 24.2.2018

barnabé
servion
le grand café-théâtre
www.barnabe.ch
021 903 0 903

Gland finance NRTV mais souhaite plus de solidarité

Médias
Le Conseil communal a voté une aide financière à la chaîne régionale pour trois ans mais demande un effort des communes qui ne versent pas un sou

Nyon Région Télévision (NRTV) doit sa survie aux deux villes de Nyon et de Gland, qui ont investi les sommes nécessaires à son sauvetage initié en 2015. Chapeauté par l'association à but non lucratif Communyon, la chaîne régionale va continuer à dépendre du soutien des communes de la région. Jeudi, le Conseil communal de Gland a décidé de poursuivre son aide en votant un crédit de 130 000 francs pour 2018, dépense qui sera reconduite en 2019 et en 2020. Il a par contre refusé un amendement qui demandait d'inscrire cette dépense au budget dès 2019.

Jeudi soir, le débat a duré plus d'une heure autour de ce sujet. Pas pour remettre en question le travail de NRTV. Au contraire, tous les intervenants ont souligné que la qualité des émissions présentées sur cette chaîne était en progression. Et la gestion est jugée saine. Non. Les discussions ont surtout abordé la question du manque de solidarité des communes pour la

soutenir. La Commission des finances a constaté que «certaines communes de la région ne participent pas du tout, ou dans des proportions moindres que Gland, alors qu'elles profitent tout de même de la couverture médiatique de NRTV».

«Des communes ne participent pas du tout et profitent de la couverture de NRTV»

Rodolphe Chatagny
Rapporteur de la Commission des finances

En 2017, 24 des 47 communes du district de Nyon (qui représentent deux tiers de la population) ont amené leur contribution. Mais cela va de 25 ct. à 12 fr. par habitant (à Nyon, et 10 fr. à Gland). On s'étonne par exemple que Rolle ne paie rien. Finalement, une majorité souhaite que ce soit le Conseil régional qui prenne cela en charge. Une résolution a même été votée jeudi: «En vue d'un financement plus équitable et pérenne», elle demande à la Municipalité, «des qu'elle le jugera opportun», de soumettre ce financement au Conseil intercommunal. **Y.M.**